

**L'Assemblée euro-latino-américaine dans le cadre de l'association stratégique birégionale
UE-ALC**

M. D. Josep BORRELL FONTELLES
Président du Parlement européen

Guatemala City, le 26 juin 2006

Messieurs les présidents des parlements,
Mesdames et Messieurs les députés,
Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi de prendre la parole dans le cadre de ce premier sommet mondial des présidents des parlements d'intégration qui fait du Guatemala, pour ces quelques jours, la capitale mondiale de la démocratie parlementaire.

Le moment est en outre particulièrement significatif. En effet, cela fait dix ans que les accords de paix de 1996 ont été signés au Guatemala et le coup d'envoi des négociations pour la conclusion d'un accord d'association entre l'Amérique centrale et l'UE va bientôt être donné.

En tant que président du Parlement européen, je souhaiterais vous apporter toute l'expérience dont jouit mon institution, véritable assemblée législative engagée dans le difficile exercice de construction d'une démocratie supranationale, qui a su établir des relations parlementaires transcontinentales.

Tout d'abord avec les parlements des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (avec l'Assemblée ACP-UE), ensuite avec les pays du bassin méditerranéen (avec l'Assemblée parlementaire euroméditerranéenne).

Et prochainement, je l'espère, nous créerons un troisième forum régional avec l'Amérique latine, que nous appelons entre nous «EuroLat».

Ces assemblées, qui laissent sceptiques plus d'un gouvernement, ne sont pas créées par caprices ou pour se soustraire aux autorités nationales, en diluant la représentation des États dans un cadre supérieur qui en usurpe les compétences.

Non. L'intégration régionale constitue en soi une réponse démocratique à la mondialisation. Il est important que le travail parlementaire accompagne ce processus d'intégration.

Notre présence, pour la première fois, au récent Sommet de Vienne entre l'Union européenne et l'Amérique latine, est la preuve du rôle croissant joué par les parlements d'intégration régionale.

Permettez-moi de vous présenter certaines réflexions relatives au développement de ce Sommet sous l'angle des relations entre l'UE et l'Amérique latine.

I. Espérances et inquiétudes pour l'Amérique latine

Il y a un an et demi, l'Europe a accueilli le lancement de la Communauté sud-américaine des nations (CAN+Mercosur), à Cuzco, comme un signe très positif.

Jusqu'alors, des systèmes d'intégration régionale avaient bien été établis mais leurs résultats concrets étaient décevants. Les échanges commerciaux avançaient péniblement et les structures continuaient à manquer.

À Cuzco, l'objectif était de remédier à cette situation en promouvant l'intégration physique du continent et en créant des structures de financement. C'était en outre un excellent exemple pour l'Europe où l'on parle souvent de grands réseaux mais où l'on oublie de parler de financement.

Mais cette impulsion initiale a faibli.

Des tensions sont apparues au sein de la Communauté andine des nations (CAN) et du Mercosur. Le cercle vertueux des intégrations régionales s'est vu remplacé par un inquiétant processus de désintégration.

Il est évident qu'il est hors de question pour l'Union européenne de s'immiscer dans les décisions souveraines de chaque État d'appartenir, ou non, à l'une ou l'autre organisation d'intégration régionale.

Il ne lui appartient pas plus de se prononcer sur la décision de certains États membres de conclure des accords unilatéraux de libre-échange avec les États-Unis.

L'Europe, qui s'est profondément divisée sur la question de la guerre en Iraq, ne peut donner de leçons à personne pour ce qui est des relations qu'il convient d'entretenir avec les États-Unis.

Mais il est, je pense, important d'assurer une certaine cohérence d'ensemble dans les intégrations régionales qui ont été établies. Or, cette cohérence ne peut être garantie que par des institutions et des politiques communes capables de survivre aux changements de gouvernement dans les différents États membres. Comme le disait Jean Monnet, «les hommes passent, les institutions restent. Les institutions sont le squelette de l'histoire».

En Europe, cette cohérence d'ensemble a jusqu'à présent résisté. Parfois moins qu'on l'aurait souhaité, mais elle a résisté. En Amérique latine, en revanche, nous avons eu récemment l'impression que certaines des associations régionales avaient perdu une bonne part de leur cohérence.

À l'occasion du Sommet de Vienne, l'Amérique latine s'est présentée divisée. Il n'y avait eu aucune concertation préalable entre les États et leurs associations régionales.

Le Président mexicain, Vicente Fox, a déclaré que l'intégration régionale était déficiente en Amérique latine. Je le regrette d'autant plus que l'avenir économique de la région et le bien-être de ses habitants dépendent en grande partie de celle-ci.

Il en va de même tant de l'Europe que de l'Amérique latine.

L'intégration régionale est indispensable pour vous comme pour nous.

Aucun pays, pas même le plus grand pays européen, n'a une envergure suffisante.

C'est tout aussi vrai pour l'Amérique centrale.

Aucun pays européen, pas même le plus grand d'entre eux, ne peut à lui seul avoir une quelconque influence sur la scène internationale, ni dans les négociations de Doha, ni dans les stratégies environnementales mondiales, ni dans le contrôle des grands flux financiers mondiaux.

Nous vivons aujourd'hui dans un monde où le capitalisme dépend du parti communiste chinois.

C'est la Chine qui, avec ses immenses réserves en dollars, maintient le cours de cette devise et offre aux Américains la capacité de dépenser sans compter, de s'enfoncer dans les dettes et d'engouffrer leur argent dans un patrimoine immobilier toujours plus étendu.

C'est l'excédent d'épargne du sud-est asiatique qui maintient la croissance économique mondiale. Mais jusqu'à quand?

Imaginez ce qui serait advenu de l'Espagne si nous avions voulu nous retirer d'Iraq avec la peseta sur le dos. Que serait devenue la peseta, si elle avait existé, le jour où le président du gouvernement a décidé de se retirer d'Iraq? Imaginez ce qui lui serait arrivé. Si vous voulez vous faire une idée, à titre de comparaison, rappelez-vous de ce que le franc français a connu au début des années 80 lorsque le Président Mitterrand a voulu appliquer un programme de gauche. Le franc a été dévalué quatre fois de suite jusqu'à ce que le Président Mitterrand renonce à son programme. Et ceci à une époque où l'empire était moins impérial, les marchés financiers moins globalisés et le programme de Mitterrand moins agressif qu'un retrait des troupes d'une coalition comme celle présente en Iraq.

Le gouvernement espagnol n'aurait pas pu se retirer d'Iraq sans l'euro.

Si nous avons pu le faire, c'est grâce à notre appartenance à une entité monétaire supérieure.

Je vous donne cet exemple pour vous montrer que si, aujourd'hui, notre autonomie semble plus limitée, elle est en réalité bien plus importante.

Ne pas avoir de monnaie propre nous offre en effet, contrairement aux apparences, plus d'autonomie puisque cela nous permet de prendre des décisions qu'il n'aurait pas été possible de prendre si nous avions conservé notre propre monnaie.

Et si l'exemple belliqueux ne vous plait pas, pensez à ce qui arriverait à l'économie espagnole avec le déficit commercial extérieur qui est le nôtre.

Le plus grand déficit de notre histoire et un des plus importants du monde.

Et rien ne se passe. Pourquoi?

Tout simplement parce que attaquer et dévaluer la peseta, c'est une chose, attaquer et dévaluer l'euro en est une autre.

Car, quel genre d'intérêt payerions-nous dans l'économie espagnole avec l'inflation que nous connaissons si la politique monétaire était restée une compétence nationale?

Il n'est pas surprenant que nous, Espagnols, nous sentions si Européens car, pour de nombreuses raisons objectives et d'autres raisons subjectives liées à notre histoire, notre appartenance européenne a toujours été un jeu à somme très positive.

II. Difficultés et vertus de l'intégration régionale

Dans des proportions différentes, nous sommes confrontés aux mêmes problèmes de **cohésion sociale** et ce sont ces problèmes, à mon avis, qui doivent rester au centre de nos préoccupations.

Le retour à la démocratie n'a pas permis de réduire de manière significative la pauvreté en Amérique latine, où 40 % de la population est à l'heure actuelle considérée comme pauvre (moins de deux dollars par jour) et 16 % comme très pauvre (moins d'un dollar par jour).

La lutte contre la pauvreté et les inégalités constitue évidemment un objectif prioritaire indiscutable puisque les deux sont source de violences et que la violence met en péril les libertés citoyennes.

Il est inadmissible que l'on puisse tuer pour voler un téléphone portable, comme c'est récemment arrivé à la gare centrale de Bruxelles. C'est vrai ici, comme en Europe.

Il est intolérable que l'immense majorité des richesses d'un pays soient aux mains d'une infime minorité alors que la moitié de la population se trouve en situation de pauvreté.

La manière dont il sera choisi de lutter contre ce fléau ne sera pourtant pas sans conséquences. Le nationalisme peut coûter cher. C'est précisément pour en éviter les éventuels excès que l'Europe a choisi le chemin de l'intégration.

Si l'Amérique latine est en proie à certaines tensions, l'Europe a elle aussi des problèmes à solutionner.

Des problèmes de riches! Oui, peut-être, vu d'ici. Mais les problèmes de cohésion sociale existent et ceux-ci sont susceptibles de saper les fondements de nos démocraties et, dans certains pays, d'alimenter le populisme et l'extrême droite.

La précarité de l'emploi et les inégalités suscitent, chez les Européens, de nombreuses inquiétudes quant à la mondialisation et à l'ouverture des marchés. En outre, la création de l'euro a réduit les marges de manœuvre budgétaire des gouvernements et les possibilités d'atténuer les cycles économiques, sans créer une croissance supérieure comme on l'avait prévu au départ.

Avec l'élargissement à dix nouveaux États membres, la différence en matière de revenus moyens entre les régions les plus riches et les plus pauvres est passée de 1 à 20.

C'est pourquoi de nombreux Européens ont tendance à penser que l'Union européenne est davantage la source de leurs problèmes qu'une solution à ceux-ci.

Les dirigeants européens eux-mêmes sont tentés par des choix contradictoires qui rendent l'adoption de politiques communes difficiles.

Quant à moi, je reste convaincu que **l'intégration régionale** est le meilleur instrument dont nous disposons pour faire face à certains défis qui dépassent la capacité de réponse de nos États pris individuellement.

III. Résultats du Sommet UE-ALC de Vienne

Permettez-moi à présent de juger des résultats obtenus à l'occasion du Sommet de Vienne.

Le IV^e Sommet entre l'Union européenne et l'Amérique latine et les Caraïbes s'est tenu le 12 mai, à Vienne, dans un contexte difficile. Il est à peine surprenant que les résultats obtenus aient été si modestes.

J'ai eu l'occasion, lors de ce Sommet, de m'exprimer au nom de nos parlements: le Parlement latino-américain (Parlatino), le Parlement andin (Parlandino), le Parlement centraméricain (Parlacen), la Commission parlementaire mixte du Mercosur et le Parlement européen.

1) Accord d'association avec l'Amérique centrale

Je me réjouis que les négociations visant à conclure un accord d'association entre l'Union européenne et l'Amérique centrale aient enfin pu être entamées.

Ce vieux souhait du Parlement européen va donc devenir réalité.

Cette décision ouvre la perspective d'une zone de libre-échange pour l'horizon 2010.

Mais, bien au-delà des échanges commerciaux entre les deux parties, un accord de cette nature aura pour effet de consolider les efforts d'intégration régionale que vous êtes en train de consentir, puisque qu'il suppose la création d'un cadre juridique et économique commun.

Il faut rappeler ici que nous avons toujours souhaité que nos relations dépassent le cadre purement commercial.

Un accord d'association repose sur trois piliers: le dialogue politique, la coopération et les échanges commerciaux.

La contribution déterminante de l'Amérique latine au retour à la paix en Amérique centrale, par l'intermédiaire du groupe de Contadora (qui rassemble la Colombie, le Mexique, le Panama et le

Venezuela) et du groupe de soutien à Contadora (avec l'Argentine, le Brésil, le Pérou et l'Uruguay), a toujours été soutenue de manière décisive et engagée par l'Europe.

La France du Président Mitterrand qui a vendu des armes au Nicaragua pour éviter que ce pays ne dépende du bloc soviétique, le gouvernement espagnol de Felipe González qui a activement impliqué l'ensemble de l'UE dans le processus de paix et le gouvernement allemand, dont le ministre des affaires étrangères n'était autre que M. Gensher, qui a fait preuve d'une grande détermination à cet égard, nous rappellent ce que nous sommes capables de réaliser ensemble.

Les accords de paix d'Esquipulas et de Chapultepec en témoignent.

Depuis leur entrée en vigueur, la démocratie s'est consolidée dans la région. Ces dix dernières années, toutes les alternatives de pouvoir ont surgi de processus électoraux avalisés par des observateurs internationaux.

Je vous propose ici et maintenant de commémorer ensemble le dixième anniversaire des accords de paix au Guatemala, qui aura lieu le 29 décembre, dans la perspective de l'ouverture des négociations de l'accord d'association entre l'Amérique centrale et l'UE.

2) Retraits de la Communauté andine et du Mercosur

Mais revenons aux résultats du Sommet de Vienne. Si la perspective d'un accord d'association avec l'Amérique latine y a été accueillie avec satisfaction, il a bien fallu constater le blocage des pays de la Communauté andine et du Mercosur.

Fort heureusement, la **Communauté andine** et l'Union européenne se sont engagées à faire toute la lumière sur cette situation d'ici le 20 juillet prochain. Je souhaite instamment que les perspectives de négociations soient alors plus claires et plus concrètes.

En ce qui concerne les relations entre l'Union européenne et le **Mercosur**, les choses ne sont pas plus simples. Il s'agit là de la parfaite illustration de l'écart qui sépare les déclarations d'intention des efforts concrets nécessaires pour les mettre en œuvre.

Sur ce point concret, le Sommet de Vienne n'a pu que prendre note des progrès réalisés lors des négociations et lancer un appel en faveur d'un accord à la fois équilibré et ambitieux.

En réalité, ces négociations ont été entamées il y a sept ans. Et cela fait neuf mois que plus la moindre avancée n'a été réalisée. L'Union européenne et le Mercosur s'obstinent à tenir des positions divergentes quant à l'ouverture mutuelle de leurs marchés. Cela donne l'impression que chacune des deux parties préfère attendre, avant de se décider, les conclusions du cycle de Doha.

C'est à la fois compréhensible et paradoxal.

C'est compréhensible à court terme, puisque nos intérêts immédiats peuvent être divergents.

Mais à long terme, c'est paradoxal car nos intérêts finiront par se rencontrer à l'échelle mondiale. Dans le cadre de l'OMC, nous serions plus forts si nous agissions ensemble, après avoir résolu nos différends, au lieu d'agir séparément.

3) Absence d'un fonds de solidarité birégional

Quelques jours avant le Sommet de Vienne, le Parlement européen a une fois de plus demandé la création d'un fonds de solidarité birégional. Ce type de fonds permettra de lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté la plus extrême. Il financerait des programmes d'éducation et de santé ainsi que des travaux d'infrastructures.

Malheureusement, cette idée n'a pas été reprise dans les conclusions du Sommet.

Ces conclusions se contentent d'encourager les institutions financières européennes, latino-américaines et des Caraïbes à financer des projets de développement dans les domaines de l'énergie, des transports, des télécommunications et de la recherche.

C'est déjà quelque chose, mais, en tant que députés, notre rôle est d'insister pour que ce fonds soit créé au cours du prochain Sommet.

4) Lancement de l'Assemblée parlementaire Eurolat

C'est sans aucun doute le lancement de l'Assemblée euro-latino-américaine qui constitue pour nous, députés, le résultat le plus immédiat et le plus concret du sommet de Vienne.

Je crois que, si nous souhaitons donner un élan plus constructif à notre association stratégique, il nous faut tirer parti de cette opportunité au plus vite.

IV. Pourquoi un Eurolat?

Jusqu'à présent, le Parlement européen a entrepris avec succès deux expériences de coopération parlementaire birégionale, avec les pays ACP, d'une part, et avec les pays du bassin méditerranéen, d'autre part.

1. L'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE et l'Assemblée parlementaire euroméditerranéenne (APEM)

L'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, officialisée par l'accord de Cotonou, compte 280 membres répartis à parts égales entre députés européens et députés des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Depuis 2003, l'Assemblée est dotée de commissions permanentes qui sont venues renforcer son influence dans l'évolution des relations entre les régions.

Il ne s'agit pas uniquement de développement et de relations économiques, mais aussi de bonne gouvernance, de démocratie et de respect des droits de l'homme.

Avant de m'envoler pour le Guatemala, j'ai participé à l'inauguration de votre Assemblée à Vienne, où j'ai pu constater les progrès et l'utilité florissante de l'Assemblée ACP-UE.

L'exemple de l'Assemblée parlementaire euroméditerranéenne est plus récent puisqu'elle existe depuis un peu plus de deux ans. Je peux d'ailleurs parler de celle-ci de en toute connaissance de cause puisque je l'ai présidée pendant un an.

C'est un lieu unique où 180 députés issus de pays bordant la Méditerranée peuvent débattre ouvertement d'affaires très délicates et établir un dialogue entre des univers très différents.

Peu de frontières sont aussi profondes que celle de la Méditerranée séparant le sud de l'Europe, le nord de l'Afrique et le Moyen-Orient. Frontière sociale, frontière culturelle, frontière religieuse.

L'APEM est un pont sur lequel nous avons fini par nous réunir et parler et, je l'espère, à force de dialogue, sur la base duquel nous parviendrons à désactiver les tensions inhérentes à la méconnaissance d'autrui.

2. Eurolat et l'association stratégique UE-ALC

C'est ce type de pont que nous tenons à construire entre l'Union européenne et l'Amérique latine. Lors du Sommet de Vienne, nos chefs d'État ou de gouvernement ont réaffirmé leur volonté de renforcer notre association stratégique.

Dans la résolution que le Parlement européen avait adoptée deux semaines auparavant, l'objectif final de cette mesure était décrit comme «une véritable association politique, culturelle, environnementale et de sécurité» (résolution du 27 avril 2006, alinéa 6).

Le rôle de la future Assemblée parlementaire euro-latino-américaine consistera évidemment à débattre de cette association stratégique, mais aussi à contrôler et à promouvoir son évolution.

Il s'agira également de superviser les accords d'association existants ou en cours de négociation avec les commissions parlementaires mixtes prévues dans ces accords.

Il nous faudra également contribuer à la préparation des sommets entre chefs d'État ou de gouvernement.

Les champs de notre action collective sont nombreux: renforcement de la démocratie, respect des droits de l'homme, lutte contre la pauvreté et en faveur de la cohésion sociale, développement durable, gestion des flux migratoires, lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée et le trafic de stupéfiants, etc.

3) Mondialisation et multilatéralisme

Au niveau européen, il me semble que nous devons concentrer nos efforts communs sur les domaines de la formation, de la recherche, de la technologie, de la gouvernance économique et de la gestion des ressources énergétiques, pour faire notre place dans la **mondialisation**.

Sans vouloir m'immiscer dans les priorités politiques de l'Amérique latine et des Caraïbes, je crois que certains de vos besoins sont similaires aux nôtres et qu'ils représentent des domaines où une coopération bilatérale serait naturelle.

Le dialogue entre nos deux régions doit également nous permettre de consolider le **multilatéralisme** à l'échelle mondiale et, à la fois, de renforcer le poids politique de l'Amérique latine dans les instances et organisations internationales (alinéa 13 de cette même résolution).

Comme je l'ai dit il y a un instant, l'Union européenne a été divisée quant à la pertinence d'une intervention en Iraq et quant au choix consistant à rester dans le cadre d'action multilatéral des Nations unies ou à emboîter le pas aux États-Unis.

Cette division a profondément marqué les esprits et a mis en évidence l'absence d'une politique extérieure véritablement commune. Trois ans plus tard, les divergences entre les États membres restent vivaces mais, au vu de la réalité actuelle, rien n'indique que la voie choisie ait été réellement plus efficace que celle du multilatéralisme.

En revanche, dans les secteurs dans lesquels elle dispose d'une politique intégrée, comme dans le domaine du commerce international par exemple, l'Europe essaye depuis toujours d'établir des normes internationales et de les faire respecter.

L'Union européenne s'appuie sur la force des normes alors que d'autres, plus individualistes, utilisent la force comme norme. Notre prestige et notre crédibilité ne sont pas étrangers à l'application de l'État de droit à l'intérieur de nos frontières et au-delà.

L'Europe, comme l'Amérique latine, l'Afrique, le monde arabe, le Japon et de nombreuses autres parties du monde, ont bien plus à gagner dans un monde régi par des normes internationales établies dans un cadre multilatéral.

Je ne doute pas que les régions du monde représentées ici partagent ce même intérêt pour des normes internationales. Je ne doute pas non plus que nous pourrions bien mieux réussir ensemble que chacun de notre côté.

Nos démocraties accordent aux parlements des pouvoirs qui autrefois étaient «le fait du Prince» (prérogative du gouvernement). Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

C'est la raison pour laquelle nous devons, en tant que parlementaires, aussi apporter notre petite pierre à l'édifice de la politique extérieure. C'est ce que nous faisons ici aujourd'hui de manière légitime et efficace.

Je vous remercie.